

PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 12 novembre 2025

Le 12 novembre 2025 à 18h15 le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 05 novembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à Seissan sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Etaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Procurations : 0

Mmes et MM. BALAS Max, BALDINI André, BONNET Eric, BREIL Roger, CASTEX Marc, EXILARD Isabelle, GERAULT Jean-Philippe, JOULLIE Nicole, LALANNE Philippe, MARQUILLIE Serge, MONFORT Karine, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne

Approbation du procès-verbal du bureau du 09 septembre 2025

Le projet de procès-verbal du bureau du 09 septembre 2025 est soumis par le Président à l'approbation du bureau. Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

M. BREIL Roger est élu à l'unanimité pour assurer les missions de secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

CULTURE

1. Plan de financement du projet Micro-folie (soumis à délibération)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2. Point sur les demandes DETR
3. Etat d'avancement PLUI
4. Point sur DILICO
5. Point sur le Centre d'Interprétation du Paléosite de Sansan

QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants ont été examinés et délibérés :

1. Micro-folie

Le projet Micro-Folie a été présenté au GAL qui arbitre les fonds LEADER. Il a reçu un avis favorable. Suite au dernier devis, le projet s'élève à 29 915.85 euros HT et le financement demandé est de 19 146.14 euros HT.

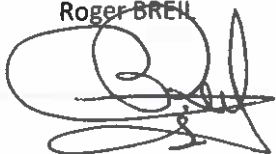
DEPENSES		RECETTES	
achat kit "musée Numérique"	29 915.85 € HT	LEADER (Europe) (64%)	19 146.14 €
		Autofinancement (36%)	10 769.71 €
TOTAL DEPENSES HT	29 915.85 €	TOTAL RECETTES	29 915.85 €

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

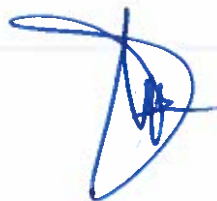
- DE DONNER DROIT au Président de déposer une demande LEADER
 - D'APPROUVER le plan de financement mentionné ci-dessus
 - D'ACCORDER la possibilité de majorer l'autofinancement en cas de modification du plan de financement
 - D'AUTORISER le Président à signer tous les documents afférents à cette décision
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Le secrétaire de séance
Roger BREIL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Roger Breil', with a large loop at the start and a horizontal line across the middle.

Le Président
François RIVIERE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'François Rivière', with a large loop at the start and a horizontal line across the middle.